

**ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE

SESSION 2016

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'une note à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité dans laquelle le candidat se présente.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : BIBLIOTHÈQUE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :

Vous êtes assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe au sein de la bibliothèque-médiathèque de la commune de Cultureville. Votre autorité de tutelle souhaite comprendre pourquoi certains publics restent absents des médiathèques.

Ceci étant, votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur les nouveaux modes de médiations du livre auprès des publics.

Liste des documents :

- Document 1 :** Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique - *Unesco* - 1994 - 2 pages
- Document 2 :** « La Bibliothèque autrement » - Mathilde SERVET - *Extrait de la revue en ligne Livre/échange - Centre Régional des Lettres de Basse - Normandie* - Mai 2015 - 4 pages
- Document 3 :** « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? » - Cécile RABOT - *Carnet de recherches du Comité d'histoire du Ministère de la culture et de la communication sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles* - 2 juin 2014 - 3 pages
- Document 4 :** « Au Brésil, la "Bicyclothèque" veut redonner le goût de lire aux plus démunis » - Grégoire REMUND - *observers.france24.com* - 24 août 2012 – 3 pages
- Document 5 :** « Un laboratoire d'innovation », Véronique HEURTEMATTE - *livreshebdo* - 15 janvier 2016 - 1 page
- Document 6 :** « Sarcelles : les enfants conquis par la médiathèque de rue en kit » - *Le Parisien* - 10 juillet 2015 - 1 page
- Document 7 :** « Les Ideas box en France, de l'idée à la réalité » (extrait), Pascal SANZ - *gallery.mailchimp.com* - mars 2016 - 7 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique

Une porte ouverte à la connaissance

La bibliothèque publique

Missions de la bibliothèque publique

Financement, législation et réseaux

Fonctionnement et gestion

Une porte ouverte à la connaissance

La liberté, la prospérité et le développement de la société et des individus sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information.

La bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.

Ce Manifeste proclame la confiance que place l'UNESCO dans la bibliothèque publique en tant que force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information, et en tant qu'instrument essentiel du développement de la paix et du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes et des femmes.

En conséquence, l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.

La bibliothèque publique

La **bibliothèque publique** est le centre local d'information qui met facilement à la disposition de ses usagers les connaissances et les informations de toute sorte.

Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Des services et des documents spécifiques doivent être mis à la disposition des utilisateurs qui ne peuvent pas, pour quelque raison que ce soit, faire appel aux services ou documents courants, par exemple, les minorités linguistiques, les personnes handicapées, hospitalisées ou emprisonnées.

Toute personne, quel que soit son âge, doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins. Les collections et les services doivent faire appel à tous les types de supports et à toutes les technologies modernes, de même qu'à la documentation traditionnelle. Il est essentiel qu'ils soient d'excellente qualité, répondant aux conditions et besoins locaux. Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination.

Les collections et les services doivent être exempts de toute forme de censure, idéologique, politique ou religieuse, ou de pressions commerciales.

Missions de la bibliothèque publique

Il faut tenir compte des missions-clés de la bibliothèque publique relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, qui sont les suivantes :

1. créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
2. soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
3. fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
4. stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;

5. développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
6. assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
 7. développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle ;
 8. soutenir la tradition orale ;
9. assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
10. fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
11. faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
12. soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en oeuvre de telles activités, si nécessaire.

Financement, législation et réseaux

En principe, la **bibliothèque publique** doit être gratuite.

La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales. Elle doit être soutenue par des textes législatifs spécifiques et financée par les autorités nationales et locales. Elle doit être un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture, d'information, d'alphabétisation et d'éducation.

Afin d'assurer une coordination et une coopération des bibliothèques à l'échelle nationale, des textes législatifs et des plans stratégiques devraient également définir et promouvoir un réseau national de bibliothèques selon des normes de service appropriées.

Le réseau de bibliothèques publiques doit être élaboré en tenant compte des bibliothèques nationales, régionales, de recherche et spécialisées, ainsi que des bibliothèques scolaires, collégiales ou universitaires.

Fonctionnement et gestion

Une politique clairement formulée doit définir les objectifs, les priorités et les services selon les besoins des communautés locales. La bibliothèque publique doit être organisée efficacement et des normes professionnelles de fonctionnement doivent être maintenues.

La coopération avec les partenaires concernés - par exemple, des groupes d'utilisateurs et d'autres professionnels à l'échelon local, régional, national, de même qu'au niveau international - doit être assurée.

Les services doivent être physiquement accessibles à tous les membres de la communauté. Ceci suppose que les bâtiments de la bibliothèque soient bien situés, que celle-ci offre de bonnes conditions de lecture et d'étude, de même que les technologies adéquates et des heures d'ouverture convenant à tous les usagers. Ceci implique également des services destinés à ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre à la bibliothèque.

Les services de bibliothèque doivent être adaptés aux différents besoins des communautés vivant en zone rurale et urbaine.

Le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les usagers et les ressources offertes. La formation professionnelle et continue du bibliothécaire est indispensable pour assurer des services adéquats.

Des programme d'assistance et de formation des utilisateurs doivent être fournis pour les aider à bénéficier de toutes les ressources.



LA BIBLIOTHÈQUE AUTREMENT

VERS UNE ADAPTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AUX NOUVEAUX USAGES

La bibliothèque au cœur de la cité, la bibliothèque lieu de sociabilité, la bibliothèque pensée par ses usagers, la bibliothèque acteur politique, la bibliothèque multiservice, la bibliothèque centre d'apprentissage... la bibliothèque autrement. DOSSIER PROPOSÉ PAR AGNÈS BABOIS.

Q

uand Ray Oldenburg, au début des années 1980, a imaginé la notion de troisième lieu, il souhaitait souligner un délitement du lien social, le déficit de lieux de rencontres propices à l'épanouissement de la vie communautaire.

Le sociologue de l'urbain pointait plusieurs phénomènes ayant contribué à la dilution des rapports de proximité, comme le développement de tissus urbains dépourvus d'épicentre et de lieux repères pour tous et l'individualisation des modes de vie. La visée d'Oldenburg était simple : penser la refonte du capital social, c'est-à-dire le lien qui unit les individus autour d'une appartenance commune à travers des espaces spécifiques, les « troisièmes lieux ». Ceux-ci, distincts de la sphère du foyer (le premier lieu) et du travail (le second lieu) permettraient de cultiver une identité commune, le sentiment du « nous ». À partir du début des années 2000, à la suite des travaux du sociologue américain Robert Putnam, éminent vulgarisateur du concept de capital social, des chercheurs et des bibliothécaires ont également identifié la bibliothèque comme un troisième lieu

de premier ordre. Aujourd'hui, la France est en manque de lien social et de solidarité. La défiance est très forte dans notre pays, comme l'attestent de nombreuses études. Si les attentats de début janvier 2015 survenus à *Charlie Hebdo* ont mis au jour une formidable capacité à se mobiliser, à s'unir contre l'horreur, ils ont aussi jeté une lumière très crue sur la fragilité du sentiment d'appartenance à une même communauté.

DONNER TOUTE SA PLACE À L'HUMAIN

Dans ce contexte, la bibliothèque peut jouer un rôle fondamental pour la stimulation de la cohésion sociale. C'est ce à quoi aspire la bibliothèque troisième lieu : donner toute sa place à l'humain, mettre davantage en valeur ce qui nous rassemble, faire de la bibliothèque un lieu de vie chaleureux et enthousiasmant autour des livres, de la culture et des autres. Dans cette période « post-Charlie », nous avons plus que jamais besoin d'initiatives concrètes. Nous ne pouvons pas nous contenter de proposer à nos usagers des sélections documentaires sur la citoyenneté, le vivre ensemble et les valeurs de la République,

aussi riches et fécondes soient-elles. La bibliothèque constitue à l'échelle des collectivités un des rares lieux publics, gratuits, ouverts à tous, permettant un réel œcuménisme social et intergénérationnel. Cette richesse constitue le terreau de la bibliothèque troisième lieu. Les espaces y sont repensés pour répondre à l'évolution des attentes et des usages des publics. Ils participent d'une dynamique centrée sur la promotion d'une citoyenneté ouverte et généreuse, sur la démarche collaborative et sur la participation créative. Loin d'être un modèle, la bibliothèque troisième lieu est un état d'esprit. Elle nous invite à penser la bibliothèque en lien avec la marche du monde. Cette « boîte à outils » nous aide à la réinventer pour qu'elle devienne un lieu phare de la collectivité, un laboratoire culturel et social innovant.

FAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE « SA » BIBLIOTHÈQUE

Aujourd'hui, la bibliothèque traverse une phase de transition : elle tient davantage compte du public pour élaborer son projet. On passe des collections à

Suite p.10



Bibliothèques dans la cité

Les bibliothèques ont un rôle à jouer pour contribuer au vivre ensemble. Leur rôle social et émancipateur est certain, et nombreux sont les professionnels à identifier et à vouloir valoriser les enjeux politiques et humains de leurs institutions. *bibliothèquesdanslacite.org* est un site participatif sur le rôle des bibliothèques dans le domaine de la cohésion sociale. Il permet aux professionnels des bibliothèques d'échanger des expériences, de partager des savoirs et des savoir-faire. Il diffuse des fiches d'actions de médiation réalisées en bibliothèques : aspects concrets de la mise en œuvre, moyens nécessaires, difficultés rencontrées et succès obtenus. Les pratiques suivantes ont été mises en ligne récemment :

- L'espace *Égalité de genre* par la médiathèque Olympede-Gouges de Strasbourg (67) qui vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes,
 - L'*accueil à la Petite Bibliothèque Ronde* de Clamart (92) sur la place des médiatrices, habitantes de proximité, qui permettent de créer du lien entre bibliothèque et quartier. Le site propose aussi des actualités (annonce de journées d'étude en particulier) et une rubrique « Lu sur le Web » qui met en exergue les initiatives de bibliothèques à destination de publics éloignés de la lecture et de la culture.
- Enfin, le cycle de journées d'étude *Partager des savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cité*, qui alimente le site, permet aux professionnels de se rencontrer, de réfléchir aux nouveaux enjeux de la bibliothèque comme lieu ouvert à tous et de promouvoir son appropriation par les citoyens.

EMMANUELLE POSSE, *Bibliothèques dans la cité*
Délégation à la coopération nationale et internationale (Bpi)

Les Biblio Remix : repenser collectivement la bibliothèque



La première expérimentation de Biblio Remix à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne à Rennes en 2013.

Biblio Remix est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participative autour des services en bibliothèque. L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses (bibliothécaires, lecteurs, bidouilleurs, designers, architectes, usagers ou non des bibliothèques...) et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser. L'objectif de l'événement est donc de réfléchir en commun, avec les habitants d'un territoire, les professionnels des bibliothèques et des personnes aux compétences diverses, aux nouveaux services et formes que pourrait prendre la bibliothèque de demain. Débutant par une phase de *brainstorming*, puis de travail en équipe pour construire et modéliser certaines de ces idées, les participants sont ainsi appelés à s'impliquer dans la création de nouveaux services. À terme, les idées et concepts produits lors des Biblio Remix peuvent être mis en place, tels quels ou en partie, dans des bibliothèques existantes. Biblio Remix peut également être une étape de la conception d'une nouvelle bibliothèque, où les habitants du territoire seraient invités à coconstruire leur future bibliothèque pour qu'elle soit adaptée à leurs besoins et envies.

la « connexion », à la mise en relation des usagers, des professionnels, des collections, du numérique et des services. Dans le cadre du troisième lieu, l'espace est une dimension essentielle d'un projet global. Il est donc pertinent de penser finement un projet en amont afin de concevoir avec tous les acteurs concernés un équipement « sur mesure », adapté au contexte local et aux publics spécifiques que l'on souhaite desservir. À des échelles très différentes, on peut adopter une démarche « troisième lieu ». Les *learning centers* cherchent à faire converger enseignement, apprentissage et nouvelles modalités d'assimilation des connaissances. Les espaces sont conçus pour répondre aux besoins de documentation, mais aussi de sociabilité et de formation aux nouvelles technologies. À la bibliothèque de l'Imperial College à Londres, l'une des meilleures universités au monde, où les étudiants doivent travailler 24 heures sur 24, ces derniers ont le choix entre des espaces de travail silencieux ou de travail informel, des espaces individualisés, des carrels munis de grands écrans et des salles de travail fermées. Ils ont aussi à leur disposition un très beau café équipé de nombreux ordinateurs.

Dans un autre environnement, la British Library assume résolument une fonction de troisième lieu, autour de mots d'ordre du type : « Soyez le bienvenu ! La culture est pour tous ! » Elle offre aux publics une immense piazza conçue à la façon d'un bocage qui permet de multiples formes d'interaction à l'extérieur, ainsi que des cafés et de nombreuses assises favorisant la détente, l'échange et le travail à l'intérieur. Le « zoning » est caractéristique du troisième lieu : à Angoulême, la bibliothèque Alpha qui ouvrira fin 2015 s'apparente à une structure composée d'un empilement d'espaces fonctionnant comme des « boîtes à univers », chacune dotée de son atmosphère propre.

UN SEUL LIEU, DES SERVICES MULTIPLES

Dans d'autres cas comme celui des *idea stores*, l'association de différentes entités à vocation sociale gravitant autour de la bibliothèque a fait heureusement ses preuves. C'est également le pari de Grenay,

Suite p.11



Le secteur ados de la bibliothèque de Condé-sur-Noireau, avec un accès à des jeux vidéo.

La bibliothèque-atelier de Condé-sur-Noireau

L'Atelier, un nom qui en dit long sur la médiathèque de Condé-sur-Noireau, conçue comme un espace multiservice d'échange avec le public et lauréate du prix de l'accueil *Livres-Hebdo* des bibliothèques en 2011. Les besoins du public sont en effet au centre des préoccupations des bibliothécaires. En quelques mots, Isabelle Vazard, directrice, vous fait visiter la médiathèque : « *Imaginez une petite ville de 5 000 habitants, en zone rurale, avec une population en difficulté, et, au milieu, une médiathèque de plus de 1 200 m² ouverte 36 heures par semaine avec une personne pour vous dire bonjour, des jeux vidéo, des CD, des DVD, un distributeur à café, des postes Internet avec une personne qui vous dit comment imprimer, des magazines, des livres, un office de tourisme, une personne pour vous aider à remplir un dossier de recherche d'emploi, une exposition, de la couleur, de la chaleur, de la lumière et des gens heureux d'y travailler et d'autres d'y venir.* Voilà, en résumé, c'est ça... et plein d'autres choses. »

Learning center, une logique de service

« **B**asé sur un triptyque associant une offre de services élargie et intégrée, un lieu physique, souvent emblématique, et une organisation, efficace et réactive, un *learning center* peut être considéré comme une évolution logique de la bibliothèque, dans laquelle les ressources, qu'elles soient physiques ou virtuelles, ne constituent plus le cœur de l'offre. »

Ce modèle venu du monde anglo-saxon est porteur d'innovation : pédagogie, services, assistance informationnelle, technologies numériques massives,



Le Rolex *learning center* de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

espaces flexibles et de très grandes amplitudes horaires. Dans le *learning center*, c'est la logique de service qui prime et non plus celle de la collection. Ainsi, une attention particulière est portée aux espaces déclinés en espaces collectifs et flexibles pour des usages multiples, des salles de travail en groupe ou individuel, des équipements multimédias à usage collectif, tout comme au mobilier (tous les usages possibles). Le principe du *learning center* tend vers une ouverture 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, commune dans bien d'autres pays que la France.

L'approche service se décline aussi avec le positionnement du personnel et pose la question des compétences métier. Le bibliothécaire notamment devient un référent et doit faire preuve d'une solide culture informationnelle et numérique. Les personnels sont en appui pour accompagner les étudiants sur le plan méthodologique et les assister dans leur parcours éducatif en coopération avec le corps enseignant. Le *learning center* introduit aussi la norme de pédagogie active et d'*e-learning*. Leur réussite dans le monde universitaire anglo-saxon et nord-européen s'explique aussi par la place des bibliothèques intégrées à la pédagogie universitaire.

DANIÈLE VERDY

Directrice du service commun de la documentation
Université de Caen Basse-Normandie

petite commune du nord de la France de 7 000 habitants, qui accueillera plusieurs services à l'enfance et à la jeunesse dans sa médiathèque-estaminet : « Nous restons l'une des villes les plus pauvres de France, les gamins n'ont pas tous les mêmes chances de réussite scolaire, c'est pourquoi nous avons voulu que le relais d'assistantes maternelles (RAM) et la protection maternelle infantile (PMI) se trouvent dans les mêmes locaux que la médiathèque. C'est une réalité, la pauvreté et la ségrégation sociale rendent difficile l'insertion dans le système scolaire, alors autant lutter contre cela dès le plus jeune âge », confie le maire, Christian Champiré. Celui-ci met l'accent sur l'aspect rassembleur de la future bibliothèque : elle est appelée à devenir « notre lieu », « votre outil, votre refuge, votre antre, votre île déserte ou votre point de ralliement. »

On le voit : dans de grandes capitales comme dans de petits villages, le troisième lieu peut contribuer à dynamiser la bibliothèque. On remarque d'ailleurs que les expériences sont particulièrement fructueuses en milieu rural, où la proximité entre les habitants se développe plus facilement. Les bibliothèques peuvent ainsi devenir de véritables pôles culturels et sociaux, voire économiques, comme à Signy-l'Abbaye. À Corbeny, « personne n'entre sans être accueilli », résume Christelle Tourrier, responsable de la médiathèque. Le nord de la France est décidément une terre bibliothéconomique fertile et innovante, à suivre de près. Mais les exemples abondent aussi ailleurs, de Saint-Aubin-du-Pavail en Bretagne à Saint-Clar dans le Gers. Point n'est toujours besoin d'une architecture de renom. Les ingrédients les plus importants du troisième lieu sont avant tout les espaces accueillants, conviviaux et polyvalents. Pensons par exemple à des ateliers – numériques ou créatifs –, des salles

de création musicale, des espaces favorisant les débats, les médiations, les interactions entre usagers, les échanges de savoir-faire ou les pratiques amateurs. L'essentiel, c'est l'envie d'insuffler une nouvelle dynamique très humaine. Celle-ci se traduit dans deux directions, qui souvent se recoupent dans les lieux les plus innovants : la participation créative et la promotion de la citoyenneté et du lien social.

L'USAGER ACTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ET L'ENVIE DE FAIRE COMMUNAUTÉ

La bibliothèque troisième lieu accompagne l'évolution des rapports à la culture et au savoir. De nombreuses bibliothèques intègrent les nouveaux modes d'apprentissage, faisant la part belle à la découverte en commun et au partage. Ainsi, la bibliothèque de l'École technique supérieure de Montréa s'est dotée d'un Espace 3C – pour création, collaboration et connaissances –, conçu pour favoriser les échanges entre usagers. Dans cet espace vitré au cœur de la bibliothèque, équipé pour partie de murs « Velleda », d'écrans de projection, on peut réagencer à l'envi poufs, assises et tables comme des Legos pour créer sa propre configuration de travail. « L'espace 3C a été conçu comme un modèle d'espace public neutre, inclusif et convivial. C'est un espace de liberté animé entièrement par les usagers de la bibliothèque. Nous croyons fermement que de tels espaces peuvent contribuer de manière significative à stimuler la créativité et l'échange de connaissances au sein d'une institution et de la société. Il est tout naturel que les bibliothèques soient les porteurs de ces projets », indique Vincent Chapdelaine, directeur de la société Espaces temps qui a mis en place ce lieu. Cette dynamique créative de réinterprétation de la bibliothèque à l'aune des

Suite p.12

Une médiathèque itinérante à Calais

Début février, la ville de Calais a fait l'acquisition d'une Ideas Box, une médiathèque itinérante qui ira à la rencontre des Calaisiens d'ici fin 2015.

Calais est la première ville de France à adopter ce dispositif créé par Bibliothèques sans frontières, ONG à l'origine du concept.

Cette médiathèque mobile s'adapte à différents publics et peut s'installer partout pour aller à la rencontre des habitants et notamment des populations éloignées des bibliothèques. Elle se déploie en 20 minutes et peut accueillir jusqu'à 100 personnes. Le concept est composé de quatre modules : bibliothèque, cinéma, administration, informatique. Elle possède : 15 tablettes tactiles avec connexion Internet satellitaire haut débit ; 250 livres papier ; des cours en ligne ouverts ; un écran avec une offre gratuite d'environ 100 films ; des jeux vidéo, des jeux de société et diverses activités ludiques ; 5 caméras HD permettant de faire du journalisme participatif et de la publication numérique ; 3 GPS permettant de faire de la cartographie participative.



L'ideas Box : la médiathèque itinérante de Calais.

© IFLA WLIC 2014 - Charlotte Henard

Réinventer la musique en bibliothèque

À l'heure où le numérique modifie en profondeur l'accès à l'information et aux œuvres culturelles, l'offre de musique enregistrée dans les médiathèques pose question sous sa forme actuelle. Les services musique des bibliothèques et médiathèques ont développé depuis dix ans des usages adaptés aux nouvelles pratiques d'écoute dématérialisées (streaming, téléchargement, etc.). En 2012, les médiathèques de Pacé et d'Argentan Intercom créent Ziklibrenbib, blog collaboratif consacré à la musique en libre diffusion. Depuis, la médiathèque d'Argentan propose un nouveau service : des clés USB MP3 chargées de 5 albums en Creative Commons sont mises à la disposition des usagers. Elles sont déclinées par genre musical : chanson française, musique du monde, rock, folk, pop, reggae, rap, métal, jazz, électro, classique, soul, funk... Les sélections sont renouvelées régulièrement via les nouveautés chroniquées sur Ziklibrenbib. Les retours des emprunteurs de toutes générations sont très positifs. Ce support permet un accès facilité aux musiques numériques : prêt à l'emploi (écoute et téléchargement), qualité des sélections et choix thématiques. Par sa simplicité d'utilisation, le service contribue à la lutte contre la fracture numérique. Pour répondre à l'objectif des bibliothèques d'élargir et d'accueillir tous les publics, les médiathèques soutiennent les pratiques musicales amateurs en proposant des services de découverte, d'autoformation et de pratique. Actuellement en rénovation, la bibliothèque de Cherbourg-Octeville retrouvera ses locaux dans le centre culturel du centre-ville fin 2015. En supplément des CD et DVD musicaux, elle a complété ses collections d'un fonds vinyles et fait l'acquisition d'une console de jeux pour la mise à disposition de jeux musicaux. Elle offre aussi l'accès à une importante collection de partitions, de littérature/documentation autour de la musique et de revues musicales. Le futur espace musique et cinéma



Les Badgers lors d'une scène ouverte organisée par la médiathèque d'Agneaux en juin 2013.

mettra à disposition des platines CD, des vinyles, des casques, des enceintes, des jeux et des vidéos. En dehors des concerts, rencontres et conférences sur la musique programmés depuis dix-huit ans, elle a mis en place des cafés-musiques intitulés « Expressillons ». Elle prépare de nouveaux projets tels que le prêt d'instruments de musique (guitares folks, guitares et basses électriques, ukulélés, etc.). La bibliothèque souhaite favoriser les pratiques instrumentales et permettre au public de participer à la vie de ce nouvel espace convivial. Depuis son ouverture en 2005, la médiathèque d'Agneaux s'est construite dans une relation de partage et de libre coopération avec son public. La confiance et la réciprocité se sont également installées avec les mélomanes et les musiciens amateurs. Les usagers ont été régulièrement conviés à participer au choix des acquisitions à la librairie disquaire Planet'R de Saint-Lô. De plus, la médiathèque met librement à disposition des groupes une salle de répétition au sous-sol 24 heures sur 24. Elle gère les plannings et les clés du local et propose une aide logistique en fonction des besoins. Les répétitions participent à la vie de l'établissement. Tous les ans, début juin, des apéros-concerts sous la forme de scènes ouvertes sont organisés devant la médiathèque, une action collective qui permet aux musiciens de se faire connaître, aux bibliothécaires de communiquer et au public de découvrir et de partager un instant convivial. Début 2015, cinq nouveaux groupes se sont inscrits pour l'utilisation du local. Au total, trente musiciens occupent régulièrement la salle, soit neuf groupes et quelques individus.

RESSOURCES :

- www.creativecommons.org
- www.acim.asso.fr/ziklibrenbib
- Une sélection de netlabels musicaux proposée par la médiathèque d'Argentan sur Netvibes

Réalisation d'expositions par les étudiants

La bibliothèque universitaire de Caen a toujours souhaité proposer des expositions à ses lecteurs dans le cadre de sa fonction d'animation scientifique et culturelle. Depuis 2012, elle le fait différemment en associant étroitement les étudiants aux actions qu'elle conçoit. Les avantages de ce fonctionnement valent à la fois pour les étudiants et pour les bibliothécaires. Les étudiants apprennent à monter une opération culturelle et à utiliser au mieux le catalogue de l'établissement. Les bibliothécaires se rapprochent de leur public en proposant des animations plus en rapport avec son programme d'enseignement, sa manière de voir. Ainsi, du 7 avril au 30 juin 2015, la bibliothèque universitaire droit-lettres propose une exposition de photographies autour du sujet : « Se distraire pendant la Grande Guerre. » La définition de la thématique comme la rédaction des panneaux ont été menées par quatre étudiants dans le cadre du master 2 pro « métiers du patrimoine historique et culturel ». Puis deux autres étudiants du master « médiation culturelle » ont pris le relais pour la proposition graphique et la mise en œuvre. Autant de lecteurs acquis et concernés par le sujet...

LUCILE SARAZIN

Directrice adjointe de la bibliothèque universitaire droit-lettres
Université de Caen Basse-Normandie

besoins des usagers et à la faveur de la créativité va continuer à bourgeonner.

Comme le souligne Vincent Chapdelaine, « animées par les tendances des bibliothèques "troisième lieu" et des *learning commons*, les bibliothèques se transforment peu à peu de lieux documentaires en lieux de vie. La prochaine grande étape est de les transformer en lieux participatifs, où citoyens, étudiants et communautés de toutes sortes pourront travailler, créer, collaborer et organiser des activités d'échange de connaissances au sein d'espaces flexibles, invitants et agréables, bref somme toute conçus à cette fin ». La démarche collaborative peut irriguer tout le processus de réflexion sur la bibliothèque. À Méricourt et à Lezoux, par exemple, bibliothécaires et usagers ont réfléchi ensemble à ce qu'ils voulaient faire de la bibliothèque. À Hoorn, petite bourgade des Pays-Bas, tout l'espace jeunesse a été réimaginé lors de sessions de *brainstorming* avec des groupes d'enfants, puis mis en œuvre avec le concours de l'école de design voisine. Le résultat, particulièrement créatif et ludique, a recueilli immédiatement les suffrages des publics et a eu un impact considérable sur la fréquentation et le nombre de prêts. La bibliothèque n'est plus seulement un lieu mis à la disposition des publics : ils se l'approprient ; elle devient véritablement « leur » bibliothèque.

L'ÉLAN PARTICIPATIF ET LA RENCONTRE

Le processus participatif peut s'appliquer à différents niveaux : suggestions d'usagers pour les acquisitions, pour des ateliers, des événements, des créations... Ainsi, dans nombre de bibliothèques nordiques, des panneaux recouverts de post-its colorés fleurissent de suggestions. Un long boudin multicolore tricoté par des ados depuis quelques années s'enroule comme un serpent dans l'espace jeunesse de la bibliothèque de Turku. Dans le cadre du programme Demothek, on emprunte des œuvres créées par les usagers. À l'Urban Office d'Helsinki, comme dans de nombreux *fab labs* et espaces de *coworkings*, des usagers de tous types – amateurs, geeks, professionnels... – et de tous âges s'initient aux nouvelles technologies et réalisent collectivement des projets variés. La France n'est pas en reste : de nombreuses initiatives favorisant l'élan participatif et la rencontre, très bénéfiques pour la cohésion sociale, voient le jour.

Toutefois, comme le montre l'étude canadienne *Working Together*, beaucoup d'usagers ne trouvent pas encore leur place à la bibliothèque : « *Nous avons découvert que les services de bibliothèque que nous pensions être inclusifs n'étaient pas en mesure de répondre à de nombreux besoins de la communauté, et dans certains cas, pouvaient aliéner certains de ses membres.* » Cette analyse propose de nombreux outils pour nourrir approche participative et citoyenneté. On peut pousser parfois l'expérience très loin comme à Riga, où une structure a été créée, alliant services sociaux, accompagnement par des psychologues, aide à la recherche d'emploi, possibilité de se laver et de se restaurer, bibliothèques et activités récréatives. Le fait d'offrir en un seul lieu humain et vivant des ser-

vices adaptés à la personne dans sa globalité a porté ses fruits, car 40 % des usagers retrouvent du travail après un séjour prolongé dans cette structure.

VERS UNE BIBLIOTHÈQUE INCLUSIVE

En France, des initiatives inclusives remarquables existent déjà, dont il faut plus largement s'inspirer. Des bibliothèques ont réussi à devenir de réels lieux de vie comme à Vaclav-Havel à Paris, où des grappes d'enfants et d'adolescents du quartier investissent la bibliothèque, s'y sentant pleinement chez eux, ou à Louise-Michel, où bobos du 20^e, personnes âgées et usagers de tous milieux se côtoient et participent de façon créative à la vie de l'établissement, donnant à voir une mixité sociale peu commune à Paris.

Quand les usagers ne viennent pas naturellement, il faut les capter grâce à une démarche proactive afin de toucher les publics. À Romans-sur-Isère, des femmes d'origines variées apprennent à d'autres habitants à cuisiner comme dans leur pays. Elles participent aussi tout au long de l'année à des animations autour du livre à la médiathèque du quartier de la Monnaie et aux cours de français de la Maison citoyenne. La cuisine est un thème fédérateur qui se prête au partage et à l'échange. À la bibliothèque de Corbeny, on a choisi un autre sujet qui rapproche : durant « le mois du chien », des rencontres autour des métiers canins (comportementalistes, éducateurs de chiens, toiletteuses) et des démonstrations de chiens d'attelage sont organisées et connaissent un grand succès. Encourager la mixité sociale, l'ouverture à l'autre et l'intégration, c'est aussi l'objectif poursuivi à Saint-Lô, où plusieurs initiatives tendent à favoriser la rencontre entre publics voyants et déficients visuels.

CONCEVOIR LA BIBLIOTHÈQUE COMME UN ACTEUR POLITIQUE

À l'heure où les individus tendent à s'isoler les uns des autres, de nombreuses bibliothèques retrouvent un nouveau souffle en intégrant pleinement la cohésion sociale à leur mission. La journée d'étude proposée par la Bibliothèque publique d'information, l'Agence régionale pour le livre et la lecture de Haute-Normandie et le Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie le 25 juin 2015 au Havre rendra compte de ces expériences.

Dans la période troublée que nous vivons, marquée par une profonde crise du lien, la bibliothèque troisième lieu peut constituer un élément de réponse aux questions qui traversent la société dans son ensemble. Au-delà des canapés design auxquels on la résume parfois de façon superficielle et réductrice, cette notion invite à concevoir la bibliothèque comme un acteur politique. S'engager sur ce terrain, pour les professionnels, est une entreprise certes complexe, mais surtout enthousiasmante et nécessaire.

MATHILDE SERVET

CHEF DU SERVICE SAVOIRS PRATIQUES
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI)



Une séance de lecture dans le noir à la médiathèque de Saint-Lô, afin de réunir les publics voyant et malvoyant.

Lire dans le noir

La médiathèque de Saint-Lô, en partenariat avec l'association Aide DV (Association d'aide à l'adaptation et à l'inclusion d'enfants déficients visuels), réalise des enregistrements numériques de livres lus à voix haute pour le public malvoyant. Cette collaboration fructueuse a donné lieu à d'autres échanges et expériences comme la création de livres tactiles pour enfants.

En mai 2014, la médiathèque invitait son public à une expérience inédite : une séance de lecture dans le noir. Publics voyant et malvoyant étaient réunis pour écouter dans la pénombre des textes de Matei Vişniec, de Neil Gaiman, mais aussi de Marcel Proust, lus par des bénévoles de l'association Lire à Saint-Lô. L'occasion était aussi donnée de découvrir la lecture de livres en braille. La médiathèque s'affirme ainsi comme un lieu de rencontre de publics autour d'un même plaisir, celui de la lecture.

SOURCES

- ✓ *The Great Good place : Cafes, CoffeeShops, Bookstores, Bars, Hair Salons and Other Hangouts at the Heart of a Community* de Ray Oldenburg, Marlowe and Co, 1999
- ✓ *La fabrique de la défiance... où comment s'en sortir ?* de Yann Algan, Albin Michel, 2012
- ✓ *La promesse de l'autre* de Jean-Louis Sanchez, Éditions Les liens qui libèrent, 2013
- ✓ « Grenay : la future médiathèque-estaminet devrait ouvrir ses portes au printemps prochain » d'Audrey Halford, publié le 21 août 2014 dans la *Voix du Nord*
- ✓ « Grenay : la médiathèque-estaminet inaugurée le 20 juin... et elle sera gratuite ! » d'Audrey Halford, publié le 12 janvier 2015 dans la *Voix du Nord*
- ✓ « Ce que participer veut dire », blog de Bibliomancienne, billet du 26 août 2013
- ✓ « Vers une bibliothèque participative » de Vincent Audette-Chapdelaine, in *Découvrir*, magazine de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir), mars 2013
- ✓ « Le premier Espace 3C conçu par Espaces temps inauguré à la bibliothèque de l'École de technologie supérieure », publié le 18 octobre 2013 sur le site du Comité social de l'économie de l'île de Montréal
- ✓ « Melting popotes, une bonne recette pour apprendre : de la participation des usagers au sein des médiathèques » de Ferjeux, publié le 29 octobre 2013 sur le site de l'ABF

DOCUMENT 3

Politiques de la culture

Carnet de recherches du Comité d'histoire du Ministère de la culture et de la communication sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles

La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?

2 juin 2014

par **Cécile Rabot**,

sociologue, maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Les bibliothèques de lecture publique ont été conçues et développées dans une perspective de démocratisation culturelle : dans le prolongement de l'instruction offerte par l'école, il s'agissait de rendre possible, pour le plus grand nombre, l'accès au savoir et à une offre de lecture de qualité. L'article 3 de la Charte des bibliothèques élaborée en 1991 par le Conseil Supérieur des Bibliothèques met encore en avant le lien entre accès à la culture et exercice de la démocratie et fait de l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires une des missions des bibliothèques : « La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. »

Où en sont donc aujourd'hui les bibliothèques par rapport à cette ambition initiale ? Un retour sur les dernières décennies permet de constater le développement et l'institutionnalisation de la lecture publique. Ce développement s'est accompagné d'une évolution de la définition de la notion de « démocratisation culturelle » et de la levée d'un certain nombre des obstacles à l'accès au livre. Ce processus de démocratisation culturelle reste cependant inachevé : si l'ambition d'élargissement des publics est encore régulièrement mise en avant par les tutelles, un certain nombre de freins demeurent. Une étude sociologique menée dans les bibliothèques de la Ville de Paris de 2005 à 2010, appuyée sur des entretiens, des observations et des analyses quantitatives de catalogues, permet d'en pointer quelques-uns et de mettre au jour certains décalages entre l'objectif affiché et la réalité des pratiques.

Une forte expansion de la lecture publique

Les bibliothèques de lecture publique ont connu en France un développement massif à partir des années 1970. Cette expansion est particulièrement visible au niveau des bibliothèques municipales, dont le nombre est passé, entre 1974 et 2008, de 804 à 4293 avec un nombre d'inscrits passant de 1,69 millions (6,8 % de la population desservie) à 5,28 millions (14,6 % de la population desservie)¹. Elle a pris appui sur la mise en œuvre de quatre principes : proximité, gratuité, liberté, diversité.

1°) Le principe de proximité, qui présidait déjà à la politique culturelle menée dans les années 1960, entendait éliminer l'obstacle de la distance physique aux collections. Sa mise en œuvre a consisté en un maillage serré du territoire : la grande majorité des villes, y compris petites, sont attachées à proposer les services d'une bibliothèque municipale (l'érection d'une médiathèque constituant souvent un des points forts de la politique culturelle locale), tandis que les bibliothèques départementales de prêt se chargent d'irriguer les espaces ruraux via un réseau de dépôt locaux et de bibliobus.

2°) Le principe de gratuité consistait à supprimer l'obstacle économique à l'accès. L'inscription aux bibliothèques est soit complètement gratuite soit réduite à un coût relativement modique. Le prêt de documents, en particulier de livres, est ensuite gratuit, permettant aux usagers d'accéder à des ouvrages qu'ils n'auraient pas pu s'offrir, en particulier à des beaux livres ou à des collections prestigieuses comme celle de la Bibliothèque de la Pléiade.

3°) Le principe de liberté visait à permettre aux usagers d'accéder directement aux collections sans avoir à passer par un intermédiaire ni à rendre des comptes à quiconque. Il s'agissait par là de sortir du modèle scolaire maître-élève mais aussi du modèle des guichets de prêts sur lequel fonctionnaient les bibliothèques jusque dans les années 1960. La bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges Pompidou fut une des premières mises en espace des collections en libre accès. Les nombreuses bibliothèques construites à partir des années 1970 furent pensées ensuite selon ce même modèle, qui est aujourd'hui quasiment le seul modèle pensable en lecture publique.

4°) Enfin un principe de diversité avait pour objet de répondre à la diversité des goûts et des besoins de la population. À une « démocratisation culturelle » d'abord entendue comme la mise à disposition des œuvres de référence, notamment de la culture classique, a ainsi succédé une forme de « démocratie culturelle » : l'éventail des documents proposés (en termes de types de support, de genres et de niveaux de légitimité) a été sensiblement élargi, sans pour

autant remettre en cause les hiérarchies de légitimité mais avec l'idée que certains documents pourraient servir de tremplins vers d'autres.

La mise en œuvre de ces différents principes a accompagné et soutenu le développement de la lecture publique au cours des quatre dernières décennies et participé à une certaine forme de « démocratisation culturelle », au double sens d'un accroissement du nombre des usagers et d'un élargissement en termes de catégories sociales. De fait, les bibliothèques de lecture publique sont utilisées en complément de l'école par des élèves qui ne bénéficient pas d'une bibliothèque familiale ; elles jouent aussi un rôle important dans des trajectoires d'individus en ascension sociale, soit en complément de l'école soit à sa place dans le cas des autodidactes : elles donnent accès aux œuvres à qui sait les utiliser et a su trouver ses marques dans l'institution ; elles sont un outil important de la formation tout au long de la vie. La bibliothèque de lecture publique est ainsi aujourd'hui l'institution culturelle la plus fréquentée. Les fréquentants des bibliothèques excèdent d'ailleurs de beaucoup le nombre des inscrits : selon une enquête menée par le CREDOC en 2005, 35 % des Français déclaraient avoir fréquenté une bibliothèque de lecture publique au cours de l'année écoulée². Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives sont menées par des bibliothèques pour toucher de nouveaux publics éloignés des bibliothèques, qu'il s'agisse par exemple des opérations « hors les murs » pour faire découvrir l'offre de la bibliothèque aux enfants qui n'ont pas l'habitude de la fréquenter, des partenariats avec les écoles ou les assistantes maternelles ou encore des dispositifs de livraison des livres à domicile pour les personnes âgées.

Des obstacles qui demeurent

Toutefois les études menées sur les usagers (inscrits et non-inscrits) des bibliothèques obligent à constater l'inachèvement de ce processus de démocratisation : les catégories sociales les moins dotées en capital culturel restent les plus éloignées des bibliothèques. À Paris, les ouvriers constituent par exemple 2 % des usagers des bibliothèques (contre 7 % dans l'ensemble de la population), les commerçants 1 % (4 % de la population) et les employés 10 % (15 % des Parisiens)³.

L'objectif de démocratisation par la diversité est pourtant régulièrement réaffirmé par les politiques culturelles, tant au niveau national (discours du ministre de la culture) qu'au niveau local (bilan annuel de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris). Mais il demeure un certain nombre d'obstacles à la fréquentation, que les politiques menées ne semblent pas prendre particulièrement en compte.

1°) La manière dont les bibliothèques de lecture publique sont conçues peut participer à exclure certains publics. Les classifications thématiques complexes, incompréhensibles au profane, peuvent dérouter. Le nom d'auteur, qui constitue le principe du classement des romans, n'est que rarement le point d'entrée dans un livre des lecteurs appartenant aux classes populaires⁴. L'usage des catalogues suppose une maîtrise de l'orthographe autant que de l'outil informatique. De manière générale, l'organisation en libre accès nécessite des repères culturels inégalement partagés. Certains individus peuvent ainsi se sentir submergés par le volume de l'offre et mis mal à l'aise par des codes qui leur échappent, au point de considérer que la bibliothèque n'est pas un lieu pour eux.

2°) Les collections et les différentes actions menées pour leur valorisation sont conçues pour les classes moyennes et supérieures plus que pour les classes populaires. L'impératif de qualité invoqué par les bibliothécaires conduit par exemple à exclure des acquisitions toute une partie de la production éditoriale, en particulier de celle qui se trouve avoir la faveur des classes populaires. Par exemple, au-delà de quelques politiques volontaristes, la littérature sentimentale des éditions Harlequin⁵ ou les séries d'espionnage du type SAS n'ont pour ainsi dire pas leur place dans les bibliothèques de lecture publique tandis que tel roman historique sentimental est jugé « indigne des bibliothèques » et qu'une sélection drastique est opérée dans la bande dessinée humoristique⁶. Une division du travail avec l'école conduit aussi un certain nombre de bibliothèques à écarter par principe les ouvrages parascolaires, y compris les collections « en français facile », au-delà de l'intérêt qu'ils sont susceptibles de présenter pour de premiers apprentissages. Enfin, un principe de laïcité et de scientificité amène à reléguer la plupart des ouvrages ésotériques mais aussi de ces livres pratiques proposant diverses « recettes » de conduite de vie. Quant aux formes d'actions culturelles mises en œuvre, elles privilégient souvent l'exposition, le spectacle ou la conférence, qui supposent une attitude réceptive et une curiosité déjà construite, plutôt que, par exemple, l'atelier participatif ou d'autres formes d'accompagnement et d'implication des usagers.

Toutefois, les bibliothécaires ne semblent pas particulièrement sensibles, dans leur ensemble, à ces freins possibles à la fréquentation des bibliothèques par la classe populaire. Si quelques uns des conservateurs rencontrés lors de l'enquête pointent les effets possibles de tel ou tel choix de l'institution, la question de la « démocratisation culturelle » semble globalement passée au second plan dans les préoccupations de la profession, derrière par exemple la nécessité de ne pas manquer le « tournant numérique ». Significativement, un numéro du *Bulletin des Bibliothèques de France* consacré à « l'accessibilité »⁷ envisage uniquement l'aspect physique de l'accessibilité (accès aux locaux pour les personnes à mobilité réduite, jours et horaires d'ouverture) en laissant de côté la question des différentiels de capital culturel et de positions sociales.

C'est aussi peut-être que l'accueil des publics aujourd'hui les plus éloignés des bibliothèques supposerait de profondes remises en question du fonctionnement de l'institution et de l'identité professionnelle des bibliothécaires, remises en question que la profession est d'autant moins préparée à affronter qu'elle est traversée de doutes et souffre d'une faible reconnaissance, de la part du public et dans le champ éditorial, sans commune mesure avec l'engagement personnel de ceux qui, avec des moyens souvent limités, font vivre cette institution au quotidien.

(1) Source : Direction du Livre et de la Lecture.

(2) <http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>

(3) Yves Alix, Stéphane Wahnich. « Une familiarité distante ». *Bulletin des Bibliothèques de France* t.49, 2004/2.

(4) Anne-Marie Thiesse. *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle-Époque*. Paris : Le Chemin vert, 1984.

(5) Neuf millions de livres des éditions Harlequin ont été vendus en France en 2010. <http://www.harlequin.fr/contenu/qui-sommes-nous>

(6) Ainsi *Les Blondes* (Soleil), *Les gendarmes* et *Les rugbymen* (Bamboo), qui font partie des séries les plus vendues en 2008 [Voir *Annuaire professionnel de la bande dessinée et de l'illustration*, Paris : Ad tatum, 2009, p. 9], sont quasiment absentes des bibliothèques parisiennes.

(7) <http://bbf.enssib.fr/sommaire/2009/5>

Pour citer cet article :
RABOT, Cécile (2013) La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : <http://chmcc.hypotheses.org/482>. [mis en ligne le 1er juin 2014]

Tous droits réservés – Ce texte ne doit pas être reproduit (sauf pour un usage strictement privé), traduit ou diffusé. Le principe de la courte citation doit être respecté.

DOCUMENT 4

Au Brésil, la "Bicyclothèque" veut redonner le goût de lire aux plus démunis

En vous promenant dans les rues de Sao Paulo, au Brésil, vous croiserez peut-être Robson Mendonça et sa bicyclette rouge chargée de livres. Baptisée "Bicyclothèque", contraction des mots "bicyclette" et "bibliothèque", le concept vise à faire (re)découvrir la lecture à une population qui n'y a pas accès.

Dans le dédale de Sao Paulo, gigantesque métropole brésilienne (environ 11 millions d'habitants), la bicyclette rouge conduite par Robson Mendonça a réussi à se faire une place parmi la population après tout juste un an d'existence. Il faut dire qu'il ne s'agit pas d'un vélo comme les autres, puisqu'il est équipé d'une bibliothèque contenant plus de 300 ouvrages (150 kg).

Au guidon et à l'initiative de la Bicyclothèque se trouve un homme de 61 ans, qui fut ouvrier du bâtiment et sans domicile fixe durant une dizaine d'années : Robson Mendonça.



Robson Mendonça, fondateur du projet, au guidon de sa bibliothèque itinérante.

Pour mener à bien cette opération, Robson bénéficie du soutien de l'Instituto Mobilidade Verde (Institut de mobilité verte), une ONG brésilienne qui milite pour des moyens de transports alternatifs et durables dans les villes. L'association lui fournit la bicyclette. Les livres, quant à eux, sont gracieusement donnés par la population ou par des associations.

En un an d'existence, la Bicyclothèque a effectué plus de 107 000 prêts (parmi une réserve de 30 000 livres, dont quelques-uns en braille) à travers une organisation qui s'est affranchie de toute paperasse, préférant se reposer sur une relation de confiance avec ses usagers.

"Puisque les sans-abri n'ont pas la possibilité d'emprunter des livres à la bibliothèque, c'est à la bibliothèque de venir à eux"

Lincoln Paiva vit à Sao Paulo. Il est le président de l'association Instituto Mobilidade Verde, partie prenante au projet de "Bicyclothèque".

Les bases de l'opération 'Bicyclothèque' ont été jetées il y a un an après avoir fait la rencontre de Robson Mendonça [lequel n'a pas souhaité s'exprimer, NDLR]. Il distribuait des livres à des sans-abri dans une rue du centre-ville. Je lui ai demandé pourquoi il faisait ça et il m'a répondu que la lecture du célèbre ouvrage de George Orwell 'La Ferme des animaux' avait été pour lui synonyme de rédemption, lui avait fait arrêter l'alcool, lui avait donné envie d'étudier, de chercher du travail... mais aussi de transmettre sa prise de conscience aux autres. Aujourd'hui, Robson est même devenu le président bénévole d'une association qui milite pour les droits des personnes vivant dans la rue.



Nous sommes partis du postulat suivant : puisque les sans-abri, qui ne peuvent justifier d'un domicile, n'ont pas la possibilité d'emprunter des livres à la bibliothèque, c'est à la bibliothèque de venir à eux. La Bicyclothèque s'est délestée de toute bureaucratie. Notre objectif est de permettre à un SDF de retrouver sa dignité et de se réinsérer un tant soit peu à travers la lecture, l'emprunt de livres favorisant aussi l'échange et le contact. Le concept a évolué avec le temps et les livres sont désormais accessibles à des personnes issues de tous les milieux sociaux, sans restriction.

"Fort du succès de cette initiative, nous allons créer une dizaine de bicyclothèques dans d'autres villes"

Les livres peuvent se transmettre de main en main, la personne qui les emprunte n'est pas tenue de nous les rendre directement. Pour faciliter l'accès, nous avons balayé toute contrainte. Chacun est libre de faire ce qu'il veut.



La Bicyclothèque fonctionne du lundi au vendredi, de 8h à 17h. Elle se déplace tous les jours, privilégiant les lieux les plus fréquentés. Elle est même équipée d'un ordinateur [qui fonctionne à énergie solaire] et d'Internet grâce auxquels trois autres bénévoles dispensent des cours d'alphabétisation et recherchent des centres d'hébergement pour les SDF.

Fort du succès de ce dispositif, nous prévoyons de le mettre en place dans d'autres villes du Brésil. Les financements privés que nous avons obtenus vont nous permettre de créer une dizaine de bicyclothèques.

Grégoire REMUND - *observers.france24.com* - 24 août 2012

BIBLIOTHEQUE

LIVRES À PRIX RÉDUITS Crocbook ouvre à Chasseneuil (Vienne)

Un nouveau Crocbook a ouvert fin 2015 à Chasseneuil (Vienne), dans la zone commerciale des Grands Philambins. Il s'agit du sixième point de vente de cette enseigne spécialisée dans les livres neufs à prix réduits, après ceux de La Rochelle, de Lille, de Prouvy, d'Amiens et de Coquelles. Ex-salarié de Maxilivres et cofondateur de la chaîne en 2003, Patrick Rodier précise que Crocbook accélère actuellement son développement : « La moitié du parc a été ouvert l'an dernier, ce qui devrait porter le chiffre d'affaires 2015 autour de 2 millions d'euros, et deux magasins sont déjà programmés cette année, l'un en région francilienne et l'autre dans l'est de la France ». Sur le même marché, Maxilivres fait aussi l'objet d'une relance depuis la reprise en 2012 (1) de la marque liquidée en 2007. C. N.

(1) Voir LH 1058 du 16.10.2015, p. 43.

TRAVAIL DOMINICAL La Fnac remet ses propositions

A défaut d'un accord national sur le travail dominical, les enseignes négocient directement avec les syndicats. A la Fnac, un projet a été transmis le 12 janvier aux organisations syndicales. Précisant et réévaluant un premier projet daté de la mi-décembre, le nouveau texte confirme le principe du volontariat des salariés et la proposition, faite au sein des magasins destinés à ouvrir 52 dimanches par an, de tripler leurs salaires pour les 12 dimanches les plus générateurs de chiffre d'affaires et de le doubler pour les 40 autres. Concernant les repos compensateurs, l'une des revendications syndicales formulées sur le premier projet, aucune information n'a en revanche filtré. Conscientes de la portée emblématique que pourrait avoir l'accord de la Fnac, les organisations syndicales, à l'instar de la CFTC, n'entendent pas négocier à la légère. Elles auront jusqu'au 20 janvier pour se positionner. C. N.



Médiathèque de Roeschwoog

La médiathèque de Roeschwoog va bientôt accueillir deux classes de maternelle.

BAS-RHIN

Un laboratoire d'innovation

La bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR) collabore depuis deux ans avec les étudiants en design du lycée Le-Corbusier d'Ullkirch-Graffenstaden afin de réfléchir de manière créative à l'évolution des bibliothèques. Au cours des deux sessions qui se sont déroulées de novembre à mi-décembre en 2014 et en 2015, six équipes pluridisciplinaires, rassemblant des designers graphiques, d'espaces et d'objets, ont été chargées de l'expertise de six territoires, identifiés par la BDBR, où se posait une problématique autour de la bibliothèque. Une initiative prise pour répondre aux nombreuses demandes de conseils émanant des bibliothèques du réseau départemental. « Les établissements construits il y a vingt ans sont arrivés à la fin d'un cycle de vie, explique Anne-Marie Bock, directrice de la BDBR. Il faut repenser non seulement leurs bâtiments, mais aussi leurs services et leur inscription dans le territoire. »

Au cours de ces missions de six semaines menées en lien avec la population et les élus à raison de plusieurs séjours sur place, les étudiants ont élaboré des outils de dialogue parfois inattendus : campagne d'affichage dans toute la ville sur un projet de construction, création d'un jeu de société « brise-glace » permettant aux participants de s'exprimer sur les

usages de la bibliothèque. Leurs propositions pour renouveler l'action des bibliothèques sont elles aussi originales. A Bouxwiller, qui ne dispose que d'un point lecture en périphérie, les étudiants ont imaginé, sur le modèle des parcours de découverte, un « bibliocircuit » jalonné de dépôts de livres qui traverserait la ville pour aboutir au point lecture. A Roeschwoog, où la médiathèque doit accueillir temporairement deux classes de maternelle, l'équipe a proposé que les habitants prennent chez eux une partie du fonds qui doit être retiré en vue du réaménagement. Les étudiants ont également construit une « mobilivre », une cabane en tissu symbolisant l'espace jeunesse, associée à une caisse de livres sur roulettes pour créer une bibliothèque ambulante qui pourra se déplacer partout dans le village.

Depuis le début de 2016, le lycée a mis en place un laboratoire de création permanente, baptisé Cultures communes, chargé de réfléchir à la politique départementale de lecture publique et de créer des outils de concertation. « Je crois que ce type de dispositif constitue l'ingénierie du futur pour les BDP, souligne Anne-Marie Bock. Nous devons faire émerger des projets nourris de la réalité locale et basés sur une expertise précise. »
Véronique Heurtematte

ÉTATS-UNIS Les décisions de justice numérisées

La bibliothèque de la faculté de droit de Harvard a entrepris de numériser toutes les versions imprimées officielles des décisions de justice des États-Unis, amassées depuis la création de l'institution en 1817. Ce projet colossal, baptisé « Free the law » (« Libérez la loi »), prévoit la mise à disposition gratuite d'environ 40 millions de pages de documents du XVIII^e siècle à nos jours. Alors que ce type de sources est actuellement disponible sous forme de bases de données commercialisées au prix fort ou dans des corpus accessibles librement mais très incomplets, ce programme suscite une grande attente. Il est mené dans le cadre d'un contrat avec la société californienne Ravel, qui prend en charge les coûts de numérisation en échange d'une licence commerciale exclusive de huit ans, les documents étant en revanche accessibles gratuitement depuis la bibliothèque de Harvard. V. H.

VILLEURBANNE Le dessin de presse à l'honneur

Du 16 janvier au 27 février, les bibliothèques de Villeurbanne mettent à l'honneur le dessin de presse. L'exposition « Esprit de presse » présente le travail de la jeune dessinatrice Jeanne Macaigne, qui collabore notamment à la revue XXI et au Monde, et propose une plongée dans les différentes rubriques d'un journal : « Politique et économie », « International », « Société », etc. Elle est accompagnée d'un atelier de dessin pour les enfants et d'un jeu d'anecdotes diffusées dans tout le réseau des bibliothèques pour mieux connaître le monde de la presse. On y apprend notamment que le quotidien le plus vendu au monde, avec 14 millions d'exemplaires, est le journal japonais Yomiuri Shimbun, ou encore que La Bougie du sapeur est publié une fois tous les quatre ans, le 29 février. V. H.

DOCUMENT 6

Sarcelles : les enfants conquis par la médiathèque de rue en kit

Le Parisien | 10 Jul. 2015, 18h04

Une belle effervescence enfantine règne sur la place de France, à l'intérieur du centre commercial des Flanades à Sarcelles, en ce vendredi après-midi. Un mois après une première expérimentation dans les espaces publics du Xe arrondissement de Paris, l'association Bibliothèques Sans Frontières (BSF), avec le soutien de la Fondation Cultura, a inauguré une Ideas Box.

Comprenez une médiathèque en kit conçue à l'origine par le créateur Philippe Starck pour les situations d'urgence humanitaire. « Mais on s'est rendu compte que cela était aussi adapté pour aller à la rencontre des jeunes et des adultes plus vulnérables », explique-t-on du côté de BSF. Et les Sarcellois, majoritairement des jeunes enfants des maisons de quartier, ont largement répondu présents à cette invitation. Car il y en a pour tous les goûts avec les quatre modules distincts : bibliothèque, cinéma et jeux de société, vidéos et arts plastiques, administration. Les garçons se ruent sur les tablettes tactiques pour jouer en ligne. Les filles, elles, s'adonnent plus facilement à la pâte à modeler ou à la lecture des ouvrages prêtés par la bibliothèque Anna Langfus. « C'est vraiment bien, loue Hassa, une habitante du quartier Coop atablée avec un manga en main. Les petits s'amuse. Quand j'ai vu les mangas, j'en ai profité. » Même les parents sont conquis. A l'image de Myriam, venue du village avec Monica, Augustin et Malauri. « Sarcelles est toujours oublié, c'est vraiment une bonne idée pour les enfants. Ce n'est pas toujours évident de les divertir pendant les vacances quand on ne part pas. » L'Ideas Box tournera plusieurs fois par semaine dans les quartiers des Rosiers, Chantepie et Watteau tout au long de l'été. Le week-end prochain, elle sera également en démonstration à l'île de loisirs de Cergy. « C'est une expérimentation, mais on voit dès aujourd'hui que le pari est gagné, commente le député-maire (PS) François Pupponi. Permettre l'accès à la culture pour les enfants des quartiers populaires peut aussi se faire de cette manière. Les habitants des quartiers ne sont jamais servis en premier avec les nouvelles technologies. Là, c'est le cas. » A terme, la ville envisage même d'en acquérir deux Ideas Box. Soit : 50 000 € pièce.

CONTENU DE L' IDEAS BOX**LE MODULE ADMINISTRATION**

Il est la colonne vertébrale de l'Ideas Box. Il abrite le système réseau (serveur, stockage et relai wifi) et le système électrique (batterie, invertisseur, etc.).

Le serveur est sous système Linux. Il dessert l'ensemble des équipements de l'Ideas Box ainsi que les équipements des utilisateurs (sur un modèle Bring Your Own Device). Il contient de très nombreuses ressources offline pour favoriser les connexions internes et limiter l'usage d'internet, en particulier lorsque les box sont connectées en satellitaire (connexions

relativement coûteuses et peu rapides).

LE MODULE CINÉMA

Ce module héberge une télévision HD pour les projections et un vidéoprojecteur avec un système son pour les projections en plein air. Il abrite également le groupe électrogène qui alimente l'Ideas Box.

Le cinéma de la box est à la fois un outil pédagogique (avec des documentaires et ressources d'apprentissage), de sensibilisation (avec des films courts de prévention, d'hygiène ou d'information) et ludique (avec des films pour les enfants comme pour les adultes). Le cinéma est aussi le lieu de diffusion des contenus vidéo créés localement grâce aux caméras vidéo de l'Ideas Box.

**LE MODULE BIBLIOTHÈQUE**

Celui-ci peut contenir jusqu'à 300 livres papier, une dizaine de jeux de société et la papeterie (les liseuses sont stockées dans le module informatique). Les livres et jeux sont stockés dans des caisses de plastiques pendant le transport et une fois sur place, le module se transforme en véritable bibliothèque avec des rayonnages sur lesquels les animateurs peuvent disposer et classer les livres. Le contenu de ce module est éminemment adaptable à chaque contexte local (spécificités des publics concernés, production éditoriale locale, etc.).

**LE MODULE INFORMATIQUE**

Ce module accueille 50 liseuses, 15 tablettes, 4 ordinateurs portables, 5 caméras HD, 5 GPS et la connexion internet, tous protégés par des écrans de mousse. Il peut être réaménagé en fonction des besoins. Dans la mesure du possible, l'emploi de systèmes d'exploitation et de logiciels libres est la norme pour tous les équipements de l'Ideas Box (systèmes Linux et Android). Cette approche permet une adaptation des logiciels aux contraintes du terrain et permet d'accroître la durabilité des Box. En effet, en cas de panne ou de vol, les tablettes et ordinateurs peuvent être remplacés facilement par des équipements disponibles sur le marché local et être réinstallés automatiquement par le serveur central de la box.



S'ajoute à ces 4 modules une boîte contenant 2 grandes tables, des tabourets, le groupe électrogène et différentes fournitures.

PARTICIPATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AU DÉROULEMENT DU PROGRAMME

La direction de la médiathèque a choisi de faire appel au volontariat au sein du personnel du réseau municipal de lecture publique pour constituer l'équipe d'animation des déploiements de l'Ideas Box. Onze personnes, de différentes catégories d'agents, issus, pour la majorité (mais pas tous), des services de la médiathèque centrale ou de l'annexe du Beau Marais.

Les membres de l'équipe Ideas Box, tous interviewés, sont unanimes dans l'expression de leur enthousiasme, de leur conviction que l'Ideas Box amène à la fois des innovations permettant de toucher des publics jusqu'alors éloignés de la bibliothèque et donc de transformer et diversifier les modes d'action de celle-ci et leur espoir que la ville prenne la décision de renforcer les équipements du réseau des bibliothèques.

LES PARTENARIATS

- **Importance du partenariat entre les différents services municipaux**

Les partenariats entre les différentes entités municipales (délégations d'élus, services municipaux) sont très importants : élus aux Affaires sociales, à la Jeunesse, aux Affaires scolaires et autres, service de la Communication, services techniques, etc.

Ces derniers, en particulier, se voient adresser par la bibliothèque des demandes auxquelles ils ne sont pas habitués venant d'elle. Par exemple : un camion, et pas n'importe lequel (avec un hayon), à une date et une heure bien précise, pas quand le service technique trouvera un moment. Cette seule question a nécessité une vingtaine d'e-mails pour que la médiathèque ait l'assurance de disposer de cet indispensable véhicule. Mais il y a eu un aspect positif : au bout du compte, c'est aussi une manière, pour la bibliothèque, d'exister vis-à-vis de certains autres services municipaux.

« L'Ideas Box opérée par la médiathèque, ça a un impact sur toute la municipalité : les élus, les services. Il y a maintenant un réel intérêt, beaucoup plus qu'avant. C'était déjà un peu le cas avec la bibliothèque de plage, mais moins. »

Bénédicte Frocaut, directrice du réseau de lecture publique, Calais

« Maintenant on existe pour eux. On n'a plus besoin d'entrée en matière, les choses vont plus vite. »

Vincent Caron, bibliothécaire, Calais



Inauguration de l'Ideas Box à Calais. Octobre 2015.

PARTENARIATS EXTERNES

Pour le premier déploiement, ils ont été relativement limités. Il est prévu de les développer considérablement par la suite (voir infra).

LES FORMATIONS

A Calais, BSF a dispensé 10 jours de formation, en trois fois. Elle a été extrêmement appréciée par les agents de la bibliothèque qui allaient participer aux déploiements. Les avis qui suivent montrent la diversité des apports de cette formation pour leurs bénéficiaires.

« En fait, la formation avait même commencé avant, quand on était allé à Paris assister à un déploiement. »

Guillaume Vanhee, membre de l'équipe informatique/multimédia de la médiathèque centrale, Calais

« Je ne suis pas allé à Paris, mais la formation ici à Calais m'a plu pratiquement de bout en bout. [...] Maintenant, quand je veux télécharger une application sur les tablettes de l'Ideas Box, je le fais, sans avoir à passer par le service informatique. »

Jean-Loup Lesuisse, médiateur culturel jeunesse du réseau, Calais

« La formation était bien adaptée à nos besoins. Elle a permis de lever nos inquiétudes. Le jour de la mise en place, on s'est senti à l'aise. »

Muriel Decarme, responsable de l'équipe informatique/multimédia de la médiathèque centrale, Calais

« La formation m'a apporté, en particulier, la connaissance des tablettes et la dynamique de groupe. On a appris à connaître les autres services. »

Didier Adam, responsable du service aux collectivités et du médiabus du réseau, Calais

« La formation m'a vraiment apporté beaucoup sur le numérique. Avant, j'en avais un peu peur, je me posais trop de questions. La formation m'a montré que c'était plus simple que je ne pensais. »

Natalie Agneray, membre de l'équipe de la bibliothèque jeunesse du Beau Marais, Calais

Sur la partie formation à la conduite de projet :

« C'était vraiment très bien, sur un jour et demi, ça nous a donné pas mal d'outils pour construire un projet. »

Jean-Christophe Blancard, membre de l'équipe informatique/multimédia de la médiathèque centrale, Calais

« J'avais déjà suivi avant une formation à la gestion de projet, mais celle de BSF nous a vraiment permis de structurer notre propre projet. Chacun d'entre nous a été mis en position de chef de projet. »

France Poison, responsable du traitement du document du réseau, Calais

LES SUITES APRÈS LE PREMIER DÉPLOIEMENT EXPÉRIMENTAL

Le deuxième déploiement s'est déroulé samedi 12 et dimanche 13 décembre 2015, dans le principal centre commercial du centre ville. Il a connu un grand succès.

Des déploiements sont prévus tous les mois, à intervalles réguliers avec des animations spécifiques selon les périodes de l'année et les grands événements.

Sur le site internet de la médiathèque de Calais, une page est consacrée à l'Ideas Box.

La médiathèque organise des ateliers Scratch : ateliers d'une heure pour les enfants et jeunes de plus de 8 ans « réalisés dans le cadre de l'Ideas Box », pour créer, grâce à ce logiciel, des documents graphiques ou des jeux vidéo. Enfin et surtout, la ville a annoncé, par la voix de la maire, son intention d'acquérir une deuxième, voire une troisième Ideas Box.

Il est prévu de mettre en place des partenariats pour opérer des déploiements en plus grand nombre et répondre ainsi aux demandes : avec les établissements scolaires, les centres d'action sociale, des associations agissant tant autour des formes d'expression et de création (exemple de l'Orange bleue autour de la poésie) qu'auprès de publics spécifiques (migrants, EPAD).

« L'idée est que certains partenaires, après formation, deviennent compétents pour animer des déploiements... Si, demain, on a deux, voire trois Ideas Box, la bibliothèque pourrait mettre une Ideas Box temporairement à la disposition d'autres organismes. »

Pascal Pestre, maire adjoint délégué à la Culture, Calais

« Il y a à Calais une ludothèque avec des ressources énormes et quelqu'un qui s'y connaît. Il faudrait utiliser ses ressources et ses compétences. Il y a aussi Virtual Calais, le Fab Lab et Retro Gaming (qui fait redécouvrir les jeux de notre enfance). Je leur ai parlé de l'Ideas Box. Ils sont intéressés. »

Jean-Christophe Blancart, membre de l'équipe informatique/multimédia de la médiathèque centrale, Calais

6. LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

ISSUS DES EXPÉRIMENTATIONS



L'Ideas Box exposée dans le 10^e arrondissement de Paris. Mai-juin 2015.

L'ADAPTATION DES CONTENUS

Le contenu du module livres a été unanimement jugé inapproprié : sujets éloignés des centres d'intérêt des publics cibles, livres trop longs alors que les temps de lecture sont courts, pas assez d'albums, etc. Partout, le personnel des bibliothèques ou médiathèques, support ou partenaire des déploiements, l'a largement remplacé. Une fois ce remplacement opéré, les livres étaient surtout utilisés lorsqu'au moins un(e) bibliothécaire participait au déploiement et pratiquait une animation lecture.

Le contenu des liseuses a été peu utilisé : peut-être un choix d'extraits de livres serait-il plus adapté à la temporalité des déploiements ?

Les tablettes attiraient incontestablement jeunes et enfants. L'outil lui-même et certains de ses contenus : l'application d'apprentissage du français, certains jeux.

« Au jardin Villemin, pas mal d'enfants étaient intéressés par les tablettes parce qu'ils n'en avaient pas chez eux. Et leurs parents venaient voir de quoi il retournait. »

Sébastien Le Pon, bénévole sur les déploiements à Paris



L'Ideas Box installée à la médiathèque de Calais. Octobre 2015.

A propos du choix de jeux et autres applications proposés par l'Ideas Box, des critiques ont été formulées par les bibliothécaires, à Paris et Sarcelles.

« Dans le réseau des bibliothèques parisiennes, il y a un gros travail là-dessus, il y a beaucoup de compétences, et les bibliothèques ont des crédits pour en acheter. »

Christophe Séné, conservateur au bureau des bibliothèques et de la lecture, Paris

« Il n'y avait que des applis gratuites, qui ne sont pas les plus intéressantes. [...] Sur les applis, j'aurai souhaité que soient exploitées ma propre compétence et mon expérience. Par exemple, j'aurai aimé animer un atelier sur la photo, comment on la prend et, avec l'application Picasa, comment on la met sur l'ordinateur, comment on la magnifie, etc. Ça n'a pas été possible. »

Mélanie Lemogne, responsable de la section jeunesse de la bibliothèque Anna Langfus, Sarcelles

Les jeux de société traditionnels ont connu un certain succès et ont été, notamment, de très bons facteurs de liens intergénérationnels.

Le matériel de cinéma semble avoir été peu utilisé. Cependant, le visionnage de films (DVD) a connu, au cours de certains déploiements, un certain succès.

L'initiation à la programmation a très bien fonctionné auprès des jeunes.

« Gros succès pour l'atelier Scratch. Tous les gamins, de 5 à 12 ans, faisaient l'exercice en entier. Il y avait beaucoup de monde, Guillaume est venu nous prêter main forte. »

Nathalie Agneray et
Jean-Christophe Blancart, Calais

LES LIEUX

À Paris 10e, les déploiements se sont tous déroulés en extérieur, soit dans le square Alban Satragne, qui jouxte la médiathèque Françoise Sagan, soit dans le jardin Villemin (sous un kiosque à musique et à côté de celui-ci) à environ 1 km de la médiathèque.

À Sarcelles, les déploiements ont eu lieu tantôt dans les locaux d'un des deux EPI ou dans d'autres locaux (une école, une maison des parents), tantôt en extérieur (sur le parvis d'une école, dans un stade avec terrain synthétique, sur des places ou allées publiques).

Dans certains cas, la chaleur trop élevée et le manque d'ombre ont été, à certaines heures, des facteurs de faible fréquentation de l'Ideas Box.

À Calais, en raison du climat habituel dans la région à l'automne et pendant l'hiver, tous les déploiements réalisés ou actuellement prévus l'ont été dans des lieux couverts (un gymnase, un centre commercial, un centre social).

À Taverny, tous les déploiements ont été effectués à l'intérieur du LAO, dans une pièce du bâtiment. Une pièce attenante a été utilisée pour le rangement des composantes de l'Ideas Box. On a particulièrement veillé, parfois jusqu'à l'obsession, à la sécurité des contenus, rangés tous les soirs sous clé.

LA CONCEPTION, LE DESIGN DE L'IDEAS BOX ET LA LOGISTIQUE NÉCESSAIRE POUR L'UTILISER

Partout, l'Ideas Box a été jugée originale, judicieusement conçue, jolie, colorée, attractive pour le public.

Les critiques explicites ont porté sur la charge que représentaient les transports et les manipulations de l'Ideas Box, nécessaires pour réaliser chaque déploiement.

« Pendant toute la période des déploiements, l'Ideas Box était stockée à la MFS, au sous-sol, encore vide. Les modules étaient déplacés sur leurs propres roulettes et remontés par ascenseur avant chaque déploiement. Pour les déploiements sur le square Satragne, à côté de la médiathèque, ils y étaient déplacés sur leurs roulettes. Pour les déploiements au jardin Villemin, une camionnette fournie par la mairie du 10e arrivait vers midi. On y chargeait les modules. Mais la camionnette n'avait pas de hayon : c'était très dur. Certains bénévoles de BSF se sont fait mal au dos. »

Soizic Cadio, bibliothécaire, responsable de l'action culturelle, des partenariats et de la communication à la Médiathèque Françoise Sagan, Paris

« Ça a été un gros travail pour aller chercher les Ideas Box, les charger [dans le camion], les décharger, les installer, les désinstaller, les recharger... à chaque fois. »

Bocar Diop, animateur, coordinateur du pôle animation à l'espace Rosiers-Chantepie, Sarcelles

« On aurait aimé que 100% du temps des animateurs soit consacré à l'animation et pas à faire les déménageurs. »

Mamadou Lamine Sanogo,